



AVIS PUBLIC

Par la présente, les citoyens sont informés qu'à la séance ordinaire du 23 novembre 2021, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT NUMÉRO 4201-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 4200-2018 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS (MODIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES)

L'objet de ce règlement est de modifier le règlement sur les permis et certificats afin d'apporter certaines corrections techniques et ajustements d'ordre administratif, notamment en lien avec les interventions devant faire l'objet d'un permis ou d'un certificat, ainsi que la grille tarifaire.

Ce règlement est en vigueur en date d'aujourd'hui conformément à la Loi et est disponible pour consultation en communiquant au 450-347-5446, poste 203, ou par courriel au: amenagement@silm.ca

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 24 novembre 2021

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi en affichant une copie au bureau municipal et au 20, rue Principale, entre 8h00 et 22h00, le 24 novembre 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Arcoite'.

Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière